

## L'ÉCONOMIE SOUTENABLE

Dominique Héron, Directeur de l'événementiel, Veolia  
02.02.2010 à FACO PARIS

Le terme mérite une précision. Il est à la fois tout à fait d'actualité et en même temps, il n'est pas vraiment « parlant ». En d'autres temps, on aurait dit qu'il s'agit d'un barbarisme. En réalité, c'est plutôt d'un anglicisme qu'il s'agit : la lecture du Harrapès nous montre que le terme « sustainable » dont est directement issue la traduction « soutenable », signifie viable, tenable, durable.

Le mot durable nous ramène à l'actualité immédiate : l'année 2010 a été qualifiée par les Nations Unies d'année de la biodiversité, l'année 2009 s'est terminée sur la conférence de Copenhague relative au changement climatique, avec des résultats incertains qui laissent la problématique entière, enfin, la France a connu le Grenelle de l'Environnement dont beaucoup de décisions restent à mettre en œuvre.

Le concept a profondément évolué : avant de l'analyser tel qu'il se définit en 2010, il n'est pas inintéressant de voir quelles ont été les étapes de sa « maturation ».

Les **années 1965** marquent incontestablement un tournant : tout le monde en a retenu les prédictions du Club de Rome-transformées hâtivement en plaidoyer pour la croissance « zéro »- alors que ses promoteurs s'interrogeaient simplement sur la difficulté de poursuivre la croissance dans les mêmes conditions des Trente Glorieuses.

On verra que l'économie durable est peut être la réponse à la question que posait le Club de Rome.

On se souvient aussi du célèbre slogan de Mai 1968 (« on ne tombe pas amoureux d'une courbe de croissance ») mais les exemples de fromageries sur le Larzac n'ont pas été économiquement très probants, l'économie durable restait à inventer.

Tout ceci représentait cependant un **tournant** par rapport à deux siècles d'industrialisation, marquée par la gloire des « sciences et des techniques », mise en valeur par les romans de Jules Verne et la « fée électricité ». Personne n'avait prêté vraiment attention aux deux clignotants qui discrètement s'étaient allumés : la catastrophe du Titanic et le film de Charlie Chaplin « les temps modernes » qui montraient tous les deux les limites d'une économie non durable, basée sur le seul quantitatif. Le choc pétrolier de 1974 a lui aussi ébranlé les certitudes.

Un autre **virage** fut amorcé en 1990 et en 2000, avec d'une part le sommet de Rio au Brésil et les objectifs du Millénaire, prescrits par les Nations Unies.

Pour équilibrer le « tout financier » du forum naissant de Davos, les Nations Unies sous l'impulsion de son secrétaire général de l'époque, ont fixé des objectifs pour la période 2000/2015, regroupés autour de la lutte contre l'exclusion par rapport aux services économiques et sociaux de base tels que l'accès à l'eau, à l'éducation, la santé etc..

En 2002, au sommet mondial de la terre de Johannesburg, le doute n'était plus permis : les économies devaient se rénover pour devenir « durables » (soutenables).

Dans un livre « dérangeant » François de Closets écrivait que le « toujours plus » n'était plus acceptable .

Mais qu'est-ce qu'une économie durable ?

On abordera les **enjeux** puis on passera en revue les principaux **modes d'action** pour qu'une économie puisse prétendre à un certain niveau de durabilité.

**Les enjeux :**

On a l'habitude de lire qu'une économie durable fait fonctionner harmonieusement trois variables ou bien qu'elle repose sur trois piliers :

- la croissance économique naturellement,
- mais aussi le respect des droits humains fondamentaux (le social)
- et enfin la protection de l'environnement

On voit bien que l'économie durable réalise une approche intégrée de ces trois variables et s'efforce de les faire fonctionner en synergie, sans sacrifier plus les unes que les autres.

\* la **croissance** est évidemment le moteur de l'économie : sans elle, il n'y a pas de richesses pour financer le progrès social et sauf à en rester au mythe de l'état de nature cher à Jean Jacques Rousseau, il est clair que l'absence « d'ascenseur » social est déstabilisante pour toute économie et pour toute société politique. Croire que la croissance est secondaire et que l'essentiel consiste à privilégier les autres variables n'a pas de sens. A l'occasion de l'élaboration d'un rapport dans une structure ministérielle, une association disait récemment que le modèle du territoire « durable » se trouvait dans la formule des parcs nationaux. Il lui a été fait remarquer que les parcs nationaux assurent la protection de la faune et de la flore mais que l'activité économique se limitait à quelques boutiques de souvenirs ou de vente de rafraichissements.. !

L'histoire enseigne qu'avec la révolution de 1848 en France due à la crise de la pomme de terre venue d'Irlande que les sociétés ne résistent pas à la stagnation voire à la récession (sauf si des politiques keynésiennes soutiennent l'activité). Le « durable » ne peut pas occulter l'économie : aucune opinion publique ne l'accepterait, pas plus que l'idéologie n'a pu le faire dans les pays du bloc soviétique.

\* le volet **social**, dans une économie durable, doit trouver naturellement sa place, ce qui conduit à s'interroger sur les limites du raisonnement selon lequel des licenciements peuvent intervenir préventivement pour éviter une dégradation des résultats, à venir

On peut d'ailleurs se demander si la conception « intégrée » de la sidérurgie au début du 19<sup>ème</sup> siècle avec l'emploi mais aussi le logement, les écoles et le dispensaire, n'était pas déjà une sorte de démarche durable avant la lettre, le jugement de l'histoire ayant été ensuite obscurci par la critique adressée à tout ce qui relevait du paternalisme. (par contre, les exploitations minières négligeaient plutôt l'environnement )

\*le volet **environnemental**, précisément, est celui qui devient prééminent. Dans une conception intégrée, il ne doit pas devenir « paralysant » A cet égard, rappelons que la constitutionnalisation du principe de précaution qui peut se définir comme l'obligation d'agir

en anticipant tous les risques possibles- ce que nul ne conteste-mais qui conduit aussi à devoir s'abstenir en cas de danger potentiel a soulevé des craintes.

Le principe de précaution génère deux écoles de pensée : les uns s'en félicitent en espérant qu'il interdira la répétition de drames comme celui du sang contaminé, les autres s'inquiètent des conséquences possibles pour la recherche et l'innovation, voire d'une perte d'ambition et de dynamisme (avec le principe de précaution, les Américains auraient ils pris le risque d'aller sur la Lune ? de faire la conquête de l'Ouest ?)

L'approche intégrée des trois variables se heurte en plus à des **paradoxes** comme le montrent quelques exemples qui sont dans tous les esprits :

- même si le sujet a été mis entre parenthèses, on a longtemps parlé du 3<sup>ème</sup> aéroport en France qui viendrait compléter Charles De Gaulle et Orly. Projet compatible avec les bilans carbone ?
- le tracé du TGV de la région Paca pose aussi problème : pour aller le plus vite possible, son tracé serait amené à traverser la zone protégée des dernières tortues terrestres du massif des Maures : que vaut un gain de 15 minutes par rapport à la protection d'une espèce protégée ?
- l'ouverture des magasins le dimanche, ardemment souhaitée par certains, s'effectue dans des zones périphériques où les transports en commun ne fonctionnent pas..le dimanche !
- l'éclairage de zones commerciales ou tertiaires (La Défense) peut paraître inutile la nuit mais les plonger dans l'obscurité ne ferait qu'accroître l'insécurité.

D'où deux types de réflexion :

- notre économie est-elle toujours dépendante d'un gain de temps de 15 minutes, voire d'une journée si les avions sont complets ?
- si on répond par l'affirmative, quel type d'organisation met-on en place pour éliminer les paradoxes : où est le « proconsul » du territoire qui va en même temps donner l'autorisation d'ouvrir le dimanche et imposer aux transporteurs publics ou privés de desservir la zone ? dans un contexte de décentralisation accrue et d'éclatement des responsabilités ..

On ne pourrait pas conclure sur les enjeux sans aborder la question de la « **légitimité** » : les acteurs d'une économie soutenable -en particulier les entreprises- ont besoin dans le monde économique actuel d'une légitimité pour exercer leur activité (« license to operate » disent les Anglo-Saxons). Le permis de construire pour l'usine, le respect des réglementations environnementales, les économies d'énergie ne sont plus suffisantes : les entreprises doivent faire preuve de « responsabilité sociale » (RSE) en accompagnant le développement économique et social du territoire sur lequel elles opèrent. C'est particulièrement vrai pour toutes les activités qui ne sont pas dématérialisées.

Sans légitimité, elles se heurtent aux campagnes de boycott : on se souvient des malheurs de Shell en Allemagne.

Il faut être durable pour être légitime.

**Les modes d'action**

Ils sont mis en œuvre par les différents acteurs de l'économie :

- On attend des **pouvoirs publics** qu'ils conçoivent et appliquent des politiques publiques allant dans le sens de la durabilité. Il existe en France une stratégie nationale du développement durable (SNDD) qui énonce des objectifs mais le cœur de l'action se situe au niveau des collectivités territoriales.

On notera qu'un des résultats les plus positifs de la conférence sur le climat de Copenhague a été de faire émerger une démarche mobilisant les grandes « régions » du monde ( dont des états fédérés et non des moindres comme la Californie) pour travailler sur des « plans climatiques territoriaux intégrés ». Un exemple, intitulé « carbone social » consiste à fabriquer des générateurs photovoltaïques, et à utiliser les crédits carbone ainsi récupérés du fait du système dit de la « finance carbone » pour baisser le prix de l'eau potable et, par voie de conséquence, accroître son accessibilité dans les pays émergents.

Cette approche régionale va se matérialiser à travers un groupement mondial de régions appelé R 20 (sur le modèle du G 20 pour les Etats).

- On attend des **entreprises** qu'elles s'intéressent au contexte sociétal de leurs activités et qu'elles prennent en compte, toutes les fois que possible, les contingences locales.
- Naturellement, elles ne doivent pas aggraver les situations qu'elles rencontrent, ni sur le plan social (avec des discriminations à l'embauche que la loi interdit d'ailleurs en France). ni sur le plan environnemental (un grand groupe international avait été accusé de produire une boisson très connue, en Inde, en asséchant les nappes phréatiques )
- Mais, en outre, il leur est demandé de faire preuve « d'inventivité » pour améliorer les situations et si possible trouver des solutions pratiques.

Pour un grand groupe de services à l'environnement comme Veolia qui intervient dans 67 pays dans le monde, la question est toujours posée :

- l'extension des réseaux d'eau en Afrique n'est un progrès que si des mesures sont prises pour la reconversion des porteurs d'eau
- dans le cas précis de la reprise de la régie des eaux de Bucarest, près de 1500 salariés ont bénéficié de l'aide à la création d'entreprises individuelles de plomberie, franchisées, avec garantie de chiffre d'affaires sur un réseau qui nécessitait beaucoup de travaux anti-fuites.
- La gestion de la décharge d'ordures ménagères de Caracas au Venezuela implique de prendre en considération la situation des enfants-chiffonniers : les exclure totalement ruinerait l'économie locale, ne rien faire laisserait à penser que l'entreprise est insensible au travail des enfants et à leurs souffrances ; en accord avec les associations locales, un compromis a été trouvé avec des heures réservées à la collecte des résidus, l'installation de bâtiments légers pour se doucher, une information sur les précautions à prendre pour éviter les contaminations ( bande dessinée en Espagnol..)
- En France, dans les copropriétés dégradées des zones sensibles, il est souvent indispensable de trouver une association relais qui paiera la facture d'eau

- Pour les transports en commun, un dialogue actif avec les forces de l'ordre et le parquet permet de rassurer les conducteurs sur la protection dont ils peuvent bénéficier en cas « d'incivilités »

On se trouve face au défi qui consiste à régler des situations sociales sans détruire l'équilibre économique du contrat.

- On attend des **ONG** (organisations non gouvernementales) qu'elles jouent un rôle de contre-pouvoir : les associations de quartier dans les pays émergents représentent des populations que la représentation politique classique (élections) ignore souvent ou dont elles se tiennent à l'écart. A Tanger et à Tétouan au Maroc, le groupe Veolia a procédé avec l'aide des habitants et de leurs associations à la mise en place de branchements à domicile, avec compteurs d'eau individualisés pour maîtriser leur consommation.
- Les sociétés de « **rating** » (notation) sociétale jouent aussi un rôle moralisateur : les entreprises redoutent les verdicts annuels des plus connues (DJSI à Londres et SAM à Zurich), elles anticipent la satisfaction des critères de notation. C'est par ce biais que les chartes et autres pactes signés dans les instances internationales par les grandes entreprises acquièrent une sorte de caractère normatif : les agences de notation veillent à leur respect et « déclassent » celles qui les transgressent, le marché financier les sanctionne assez rapidement.

**En conclusion**, on dira que l'économie durable ne relève pas de la « main invisible » chère à Adam Smith. Peut-on imaginer qu'une telle articulation entre des acteurs aussi différents que les entreprises, les pouvoirs publics, la société civile, arriveraient à dépasser les paradoxes et à promouvoir, naturellement, une synergie entre l'économique, le social et l'environnemental ? On voit bien que seuls des mécanismes de régulation, des « chefs de file », des « bonnes pratiques » qui donnent l'exemple contribuent à ce subtil équilibre.

Est-ce une approche théorique et idéaliste ?

Vu d'un opérateur de services urbains confrontés au tissu local des « favelas » ou des « townships », c'est bien la seule approche possible. En Mars prochain, se tiendra à Rio au Brésil, le Forum Urbain Mondial (8000 participants) : une initiative y sera lancée avec 15 villes dans le monde qui seront choisies afin de témoigner de leurs politiques publiques pour créer les conditions d'une économie durable. Cet échantillon sera ensuite suivi dans le temps. Ce sera l'occasion pour tous les acteurs, décideurs publics, chefs d'entreprise, associations, etc. de montrer que l'économie durable est avant tout une addition de compétences et d'expertises dans des démarches volontaristes.